



## Descendance d un terrain

Par **Gibo**, le **08/06/2022** à **04:31**

BONJOUR

Dans le cadre de la loi trentenaire acquisitive d un terrain:

La recherche de descendance du propriétaire initial du bien concerné veut dire:

Uniquement, enfants, petits enfants etc...?

Ou

Recherche aussi de collatéraux, Freres, soeurs, neveux, nièces...

Cordialement

GIB

Par **youris**, le **08/06/2022** à **10:16**

bonjour,

le descendant d'une personne est un individu qui tient sa filiation d'une personne qui l' a précédée dans la suite des générations, c'est une parenté en ligne directe.

ce sont donc uniquement les enfants, petits enfants, arrières petits enfants....etc...

juridiquement les frères, soeurs, neveux, nièces ne sont pas des descendants directs, il n'y a pas de lien de filiation.

salutations